

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16487**

Intitulé

DEUST Banques : Organismes financiers et de Prévoyance

Nouvel intitulé : DEUST Banques, organismes financiers et de prévoyance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1	Président de l'Université d'Auvergne, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conseiller accueil ou vente rapide exécute les opérations bancaires courantes (remise de chèques, dépôts ou retraits de liquidités) pour la clientèle qui se présente au guichet. Il enregistre les mouvements par l'informatique et édite les bordereaux correspondants. Il renseigne, informe, oriente la clientèle, propose des produits financiers de sa compétence (carte télématique, plan d'épargne logement.....). Peut dans certains cas, accueillir la clientèle et traiter les opérations par téléphone.

Le titulaire du diplôme doit être capable de :

- Accueillir la clientèle
- Informer le client et proposer des services ou des formules de placements.
- Vendre des produits financiers à partir d'une liste type.
- Enregistrer informatiquement les opérations demandées par le client
- Vérifier sur écran la solvabilité des opérations
- Emettre les bordereaux correspondants
- Manipuler des fonds en cas de besoin
- Calculer le solde comptable des mouvements d'espèces

Le Conseiller en assurances reçoit, renseigne, conseille les assurés en matière de droit et de remboursement ou de garanties dans le domaine des assurances. Il vend des produits standardisés de son groupe (produits d'épargne, contrats d'assurances....) à la clientèle qui se présente au guichet, ou prospecte par démarchage une clientèle potentielle. Il peut aussi assurer le montage technique et administratif des contrats ou régler des sinistres simples.

Le titulaire du diplôme doit être capable de :

- Informer et conseiller sur tous les produits du groupe et sur le choix des garanties
- Vendre au guichet ou par démarchage des produits standardisés
- Vérifier la conformité et l'exhaustivité des pièces justificatives du contrat ou du règlement
- Saisir informatiquement les données nécessaires à l'établissement ou au règlement d'un contrat
- Répondre aux demandes des assurés par téléphone ou par courrier

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Banque mutualiste et coopérative
- Succursale de banque
- Petite Antenne bancaire
- Agence mobile itinérante
- Autres (établissements de crédit...)
- Conseiller vente rapide
- Conseiller en assurances
- Chargé(e) d'accueil

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1201 : Accueil et services bancaires

C1102 : Conseil clientèle en assurances

C1103 : Courtage en assurances

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation est ouverte au titre de la formation initiale et de la formation professionnelle continue.

Elle s'adresse :

- aux étudiants ayant validé au minimum un Bac +1
- aux titulaires d'un diplôme Bac +2 ou davantage, et souhaitant se spécialiser dans le secteur de la Banque et de l'Assurance.

Semestre 1 :

UE 1 : 15 ECTS

- Expression communication
- Marketing
- Droit du Travail
- Analyse financière
- Produits d'assurance

UE 2 : 12 ECTS

- Droit et crédit 1
- Marchés financiers
- Produits bancaires et financiers 1
- Fiscalité des particuliers 1

Semestre 2**UE 3 : 15 ECTS**

- Droit des particuliers
- Droit et crédit 2
- Produits bancaires et financiers 2
- Fiscalité des particuliers 2
- Gestion des sinistres

UE 4 : 12 ECTS

- Informatique
- Vente de produits
- Gestion de la Relation Client
- Marketing direct

UE 5 : 6 ECTS

- Projets tutorés ou stage en alternance (4 semaines minimum)
- Stage de fin d'étude ou stage en alternance (8 semaines minimum)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 mars 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations**

Statistiques :

<http://www.u-clermont1.fr/insertion-professionnelle-des-etudiants.html>

Autres sources d'information :

Site web de l'Université d'Auvergne :

<http://u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

Site web de l'Ecole Universitaire de Management :

<http://management.u-clermont1.fr/formations.html>

Lieu(x) de certification :

Université d'Auvergne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Auvergne - Ecole Universitaire de Management - Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

Création du diplôme en 1989, avec le concours des professionnels de terrain.

Filière courte rapidement opérationnelle, repositionnée sur des fonctions plutôt commerciales en 2005.

Certification suivante : DEUST Banques, organismes financiers et de prévoyance